



Chambre des
Ostéopathes

Registre
Ostéopathes France

SNOF
PROFESSION OSTÉOPATHE



Nîmes le 25 août 2011

Monsieur,

Dans votre courrier du 9 août 2011, vous nous proposez de venir faire une présentation de l'association FFO. Cette association nous a déjà été présentée par le Président du SFDO le 18 février 2011.

A l'issue de cette intervention, nos associations (AFO, CNO, ROF, SNOF, UFOF) ont jugé le principe de ce projet confus, inapproprié et dépendant d'intérêts financiers privés, en conséquence nous l'avons rejeté.

En l'état nous ne comprenons pas votre démarche.

En Octobre 2009 a été créé le GFIO (Groupement Français d'Intérêt Professionnel des Ostéopathes).

Le SFDO, comme toutes les associations françaises d'ostéopathes a été convié à rejoindre ce groupement (AFO, CNO, SNOF, UFOF) et il a opposé une fin de non recevoir. Nous tenons à votre disposition tous les documents et échanges se référant à ce dossier.

Depuis de nombreux mois, le ROF travaille avec le GFIO pour l'unité et l'avenir de la profession.

Nous vous adressons nos salutations confraternelles.

Les Présidents

Pour l'AFO
Michel SALA

Pour le CNO
Pierre GIRARD

Pour le ROF
Guy VILLEMAIN

Pour le SNOF
Jean FANCELLO

Pour l'UFOF
Dominique BLANC